



Le Lien

Bulletin municipal officiel de Donnemarie-Dontilly n° 118 – janvier 2019





Mes chers concitoyens, au nom du Conseil municipal et des membres du Centre Communal d'Action Sociale, je vous souhaite une année 2019 riche de bonheur et de fraternité.

Avec cette nouvelle année, nous entamons la dernière année complète de ce mandat. C'est l'occasion de dresser un bilan des actions conduites et de présenter celles qu'il nous reste à poursuivre.

Après ...

La création de nouveaux services : restauration scolaire, ouverture du centre de loisirs municipal pour les enfants de l'école maternelle, création de l'*Espace Social Municipal*,

La création de nouvelles manifestations : *Course verte du Montois*, courses nocturnes, soirées à thèmes, bal du 14 juillet ...

Des rénovations de voiries, des installations de trottoirs, l'enfouissement de réseaux : aménagement du Boulevard du Nord, de la rue de Champeaux, de la rue du Montpensier,

L'aménagement de nouvelles promenades et de nouveaux espaces de stationnement : rue des Ecoles, rue Radepont, boulevard d'Haussonville,

La mise en accessibilité des bâtiments communaux,

... plusieurs chantiers structurants vont se terminer cette année :

- les travaux de réhabilitation des places des Jeux et du Marché,
- l'agrandissement du nouveau parking du parc René Cassin,
- la réhabilitation de l'ancienne distillerie place des Jeux pour la transformer en

une salle dédiée à l'animation municipale et aux associations.

En lien avec la Communauté de Communes du Bassée-Montois, le développement des transports a également nettement progressé comme l'atteste le renforcement de la ligne 7.

Ces derniers mois marquent également l'ouverture de la maison de l'enfance dédiée à l'accueil des 0/3 ans et la mise en place de la fibre optique.

Grâce à la signature du contrat de territoire entre notre commune, la Communauté de communes du Bassée-Montois et les services de l'Etat, plusieurs projets importants sont désormais subventionnés à hauteur de 80% et donc réalisables :

- la mise en place d'un pôle santé installé rue René Cassin dans l'ancienne halte garderie, qui devrait permettre de renforcer la présence médicale sur notre territoire en lien avec nos médecins,
- la mise aux normes électriques et la rénovation de la halle aux grains, qui vient tout juste de s'achever,
- la construction d'une résidence pour personnes âgées et l'installation de services spécifiques sur les terrains *chemin du filoir*.
- la réhabilitation de l'église de Dontilly et l'installation du pôle culturel Bassée-Montois.

Des projets ambitieux et nécessaires qui n'augmentent pas la pression fiscale grâce à l'obtention de dotations importantes de la part des services de l'Etat et le soutien du Département.

Le suivi de ces projets nécessite votre soutien et vos encouragements car la tâche est lourde, les projets complexes et leur réalisation encore pleins d'imprévus.

Un grand merci donc aux conseillers municipaux, adjoints et délégués qui ne ménagent ni leur temps ni leurs efforts pour se mettre au service de tous. Ces derniers mois, certains ont pris un peu de recul pour mieux se consacrer à leurs proches, d'autres acceptent des responsabilités supplémentaires, tous restent au service de notre commune.

Un grand merci également aux délégués communautaires qui ont pour ambition la réussite de notre territoire et de ses habitants.

Un grand merci aux bénévoles de la *Croix Rouge* qui, avec le *Centre Communal d'Action Sociale*, se tournent vers ceux qui souffrent de la précarité, à ces bénévoles qui s'organisent pour nous proposer du sport, de la musique ou des rencontres festives : concerts de Noël, fête de la musique, journées de la parentalité, soirées avec la bibliothèque Aimée Césaire, théâtre avec les *Scènes rurales*, journées du patrimoine, VTT, brocante de septembre, *Course verte du Montois*, ... *L'agenda 2019, qui vient de vous être distribué grâce à la participation des commerçants, artisans et entreprises est un guide précieux qui vous apportera toutes les précisions indispensables.*

Merci à nos gendarmes et à notre police rurale qui sécurisent nos espaces publics, à nos pompiers qui répondent à l'urgence, à nos enseignants qui accompagnent nos enfants sur les chemins de la connaissance, à nos services municipaux et ses agents qui se consacrent à entretenir nos espaces publics et nos bâtiments municipaux et se dévouent auprès de nos enfants et de leurs parents.

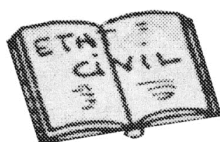
Merci à nos commerçants, nos artisans, nos entreprises qui apportent emplois et services.

Merci à nos musiciens, anciens ou nouveaux qui nous accompagnent lors des diverses cérémonies.

Merci à ceux qui illuminent leurs maisons, fleurissent leurs jardins et nous aident à entretenir nos espaces publics.

Ma plus grande ambition reste de faire de notre commune un lieu de solidarité et de fraternité dans le respect de notre diversité et de nos convictions. Merci à vous tous de m'y aider.

Serge Rossière-Rollin,
Maire de Donnemarie-Dontilly,
Vice-président de la Communauté de Communes du Bassée-Montois
en charge des transports et de la culture.



Naissances

MICHEL DERIC Mila, 16 Vignes de Champabon, le 5 octobre ; CHEVALIER Madie, 10 Place du marché, le 5 octobre ; MINIER VIGNAUD Jazz, 28 Place du Marché, le 26 octobre ; SOULARD Annélia, 1 bis Chemin de Villeneuve, le 2 novembre ; THIÉBAUT Nathan, 1 ruelle du Moulin, le 21 novembre ; SALLEZ Sheun, 25 bis Vieille Route de Mons ; LE GOFF Clément, 22 Boulevard d'Haussonville, le 11 janvier.

Décès

MIGNOT Olivier, 7 Résidence Saint-Augustin, le 17 octobre ; TURBOUT Simonne Vve GATINAIS, 12 rue du Parc, le 7 novembre ; MARTIN Pierre, 12 rue du Parc, le 23 novembre ; LEGRUEL Rodolphe, 26 Vieille Route de Mons, le 9 décembre ; GALICHET Andrée Vve PROUST, 12 rue du Parc, le 14 janvier ; LAURENT Suzanne Vve ANDRÉ, 6 rue de Lagourd, le 14 janvier ; VACHER Jean Claude, 4 Place du Marché, le 18 janvier.

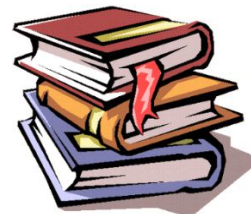
Bibliothèque municipale « Aimé Césaire »

(01.60.58.44.60)

Mardi : 15 h - 18 h - Mercredi : 10 h - 12 h et 15 h - 18 h

Vendredi : 15 h - 18 h - Samedi : 10 h - 12 h

Sente Aimé Césaire - Butte Saint-Pierre



Module "A petit pas "du 25 septembre au 3 décembre

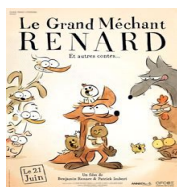
Pendant la période de cette exposition, diverses manifestations ont eu lieu autour de la petite enfance : tapis narratifs, concours de dessins, projections, jeux...

Dans le cadre de la "Fête du film d'animation"

Projection « Le grand méchant renard » de Benjamin RENNER

le 5 octobre à 20 h

César du Meilleur Film d'Animation 2018



Grand succès lors de la première participation de la bibliothèque à La Fête du Cinéma d'Animation avec la présence de 45 personnes ! Grâce à la présence de Frédéric RIMBAU (animateur couleur sur le film) un bel échange a permis de découvrir la genèse du film, la technicité employée, la formation dans le milieu du film d'animation ainsi que les débouchés éventuels...

Kamishibai « Minette et ses chatons » de HIGASHI, Kunpei

Les enfants du Centre de loisirs ainsi que des familles ont apprécié de découvrir cette technique de narration venue du Japon. Un projet de fabrication et de création d'histoires est né à l'issue de cette rencontre.



Tapis narratif créé par Elisabeth FOURNIER d'après « Chat qui sourit » d'Eric BATTUT (13/10/2018)

Il y a un pays joli, baigné de soleil, avec sa montagne, sa maison, son arbre et sa fleur dans sa prairie. Et là, vit Chat qui jamais ne sourit. Soudain apparaît à l'horizon un monstre fou d'appétit. Il veut avaler à tout prix Chat qui jamais ne sourit.

Cette histoire, d'Eric BATTUT, a rassemblé, autour du tapis narratif, un public d'enfants et d'adultes très attentifs.



Dans le cadre du "Mois du film documentaire"

Projection « C'est pas du jeu » de Alice Langlois et Pascal Auffray



La projection du 16 novembre a permis de découvrir la mise en place de la vie en société dès le plus jeune âge, que l'adulte n'était pas toujours nécessaire dans cette apprentissage, mais qu'il était source d'imitation. Grâce à l'intervention passionnée de Laurence GARRET (Pascal Auffray, documentariste du film, ayant un empêchement de dernière minute), les techniques de tournage, un peu particulières (caméra à hauteur d'enfant, espace clos, ...), la durée du tournage (6 mois), ... ont été mises en valeur auprès du public qui a également été sensible aux difficultés rencontrées mais très bien maîtrisées, les enfants devant faire abstraction de la caméra...

Histoires de jouer 5 : pour découvrir les tableaux célèbres et Histoires de jouer 6 et 7 : jeux d'illustrateurs pour les enfants



Certains éditeurs ont eu la belle idée de créer des jeux de mémoire, de loto, des puzzles, ... autour de l'univers de certains artistes, auteurs et personnages de la littérature jeunesse. Ce fût des beaux moments de rencontres et d'échanges entre les familles et du plaisir du prolongement de la lecture par le jeu.



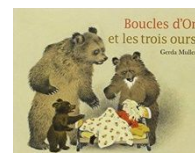
Manifestations réalisées avec le soutien de la Médiathèque Départementale de Seine-et-Marne

Concours de dessin « Ponti » : lecture vendredi 18 janvier

Les enfants ayant participé au Concours de dessin « Ponti » sont venus assister à la lecture d'un album de Claude PONTI, accompagnés de leur famille, et découvrir ainsi l'univers particulier de ce Papa qui s'est lancé dans la littérature jeunesse à la naissance de sa fille, Adèle.

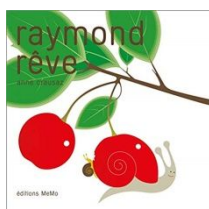
Tapis narratif « Boucles d'or et les 3 ours » d'après Gerda MULLER, créé par Elisabeth FOURNIER Mercredi 13 mars ou samedi 16 mars

Boucles d'Or est une petite fille qui voyage en caravane. Un jour, en entrant dans la maison des trois ours, elle sème le désordre. Mais les ours, si ordonnés, lui pardonnent, tout en lui rappelant quelques règles de bonne conduite...



Depuis longtemps, Gerda Muller rêvait de reprendre ce grand classique. En faisant de Boucles d'Or une enfant du cirque, elle donne une dimension nouvelle au conte, et c'est avec le soin infini qu'on lui connaît, qu'elle a très discrètement glissé dans toutes les images des objets et des animaux en trio (un grand, un moyen, un petit) que les tout jeunes lecteurs auront plaisir à rechercher et à découvrir.

Exposition « Le petit monde » d'Anne CRAUSAZ du 5 avril au 5 juin



Une exposition pour immerger les tout-petits dans l'univers poétique et bucolique d'Anne Crausaz. Raymond, héros emblématique de l'artiste, est un escargot farceur qui aime se déguiser.

Et, pour plonger entièrement dans cet univers,

Lecture du tapis narratif tiré de l'album "Pas le temps" mercredi 22 mai.



SOIRÉE MILLE ET UNE NUITS À DONNEMARIE-DONTILLY

Le 13 octobre 2018, bon nombre de Donnemaritains sont venus se plonger dans l'ambiance envoûtante des « Mille et une Nuits ». Pour l'occasion, la salle polyvalente a été entièrement décorée aux couleurs de l'Orient.

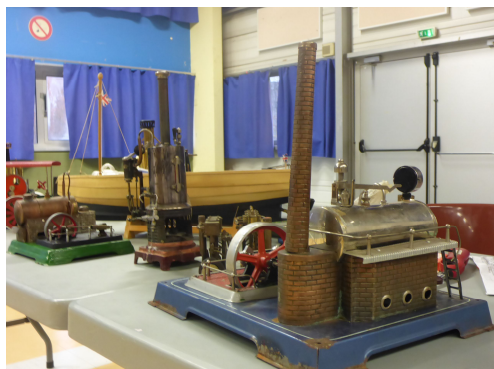
Durant le repas, nous avons pu admirer une démonstration de danses d'inspiration orientale. Après s'être restaurés avec le couscous, les convives ont dansé jusqu'au bout de la nuit sur des danses et des musiques très variées.

Je remercie pour leur participation et leur gentillesse les membres de l'association Marocaine de Montereau pour la décoration de la salle, la confection du couscous et du thé. Cette soirée a été une réussite.

Merci à l'association « Serpentine danse et bien être » pour sa démonstration de danses et je n'oublie pas l'équipe d'animation pour l'organisation.

2^{ème} RENCONTRE AVEC LES COLLECTIONNEURS

La 2^{ème} rencontre des collectionneurs a eu lieu le samedi 10 novembre. Pour ce second rendez-vous, de nouveaux exposants avaient répondu présent pour exposer et présenter, avec passion, un petit échantillon de leurs splendides collections.



Les visiteurs ont pu découvrir des vieilles cartes postales représentant Donnemarie depuis 1900 à nos jours, des casques ainsi que des véhicules de pompiers, des

collections de timbres, des miniatures (voitures, camions, bus de la RATP, etc). Des démonstrations du fonctionnement de machines à vapeur ont également été proposées par un exposant à la grande joie des visiteurs.

Je tiens à remercier les exposants qui ont fait partager leur passion et rendez-vous à l'année prochaine.

Collectionneurs n'hésitez pas à vous inscrire en Mairie pour participer.

REPAS DES ANCIENS

La Municipalité a convié nos aînés à se retrouver pour partager le repas de fin d'année. Ce rendez-vous incontournable leur permet de passer un après-midi chaleureux et festif.

Le groupe Depreytère, notre traiteur, a mis les petits plats dans les grands et a ravi tous nos convives.

Pour ce qui est de l'animation, nous avons fait confiance cette année encore à M. Batisse et son accordéoniste. Ils ont permis à tous de danser aussi bien sur des airs anciens que plus modernes et de passer un bel après-midi de convivialité.

UN ENFANT, UN JOUET 2018

Pour cette année supplémentaire de participation à l'opération « un enfant, un jouet » organisée par le club Top moto 77 ainsi que la Croix Rouge, les habitants de Donnemarie-Dontilly ont été nombreux à accueillir le cortège Place des Jeux.

Malgré un temps maussade et des routes glissantes peu propices à la balade champêtre, ce n'est pas moins de 140 bolides qui sont arrivés vers 10 h 45. C'est au milieu de ces motos plus belles les unes que les autres et dans un rugissement important de moteurs que se déroula la collecte des jouets.

Remercions les habitants de Donnemarie-Dontilly pour leur présence toujours plus importante au fil des années et également pour leur générosité sans faille.

P. Girault

LE 15 DÉCEMBRE DONNEMARIE À ACCUEILLI LE PÈRE NOËL

Une fois de plus le Père Noël n'a pas oublié Donnemarie-Dontilly. Il nous a tous donné rendez-vous à la salle Polyvalente pour assister au spectacle « Le Noël de Noélie ».

Le Père Noël fit son apparition pendant le goûter offert à tous les enfants. Ils ont pu lui parler et faire des photos souvenirs.

Mais cette année, une surprise était au programme. Le Père Noël prit la tête d'un cortège entouré de poneys, chevaux et de tous les enfants présents pour se diriger vers la Place des Jeux et rencontrer la population de Donnemarie-Dontilly.

Sur place, l'association des commerçants avait organisé des tours en poney et chacun pouvait manger une crêpe ou déguster du vin chaud.

Merci à cette collaboration qui a fait passer un après-midi féérique aux enfants.

CONCERT DE NOEL DU CHOEUR DU MONTOIS ET DU PROVINOIS

C'est un rendez-vous incontournable de ces fêtes de fin d'année qui s'est déroulé le 21 décembre. J'ai nommé le Concert de Noël interprété par le chœur du Montois et du Provinois. Il en est pour preuve que chaque année la fréquentation est de plus en plus importante.



Les morceaux choisis par le chef de Chœur, Fabrice Sansonneti, ont permis une fois encore à l'assistance de voyager à travers le monde le temps de ce récital.

Comme à l'accoutumée, l'ambiance de ce concert a été particulièrement conviviale.

Ensuite, tout le monde fut cordialement invité dans la salle du conseil pour boire un vin chaud offert par l'association Trait d'Union Bassée Montois et déguster des gâteaux confectionnés par les membres du Chœur.

DÉCORATION DE LA COMMUNE

La tradition est bien préservée à Donnemarie-Dontilly, notre village s'allume de mille feux pour la fin de l'année.

Merci aux employés communaux pour la création des nouvelles guirlandes effectuées par leurs soins et de leur installation dans toute la commune.

Nous remercions également tous nos concitoyens qui, chaque année, décorent leur habitation et contribuent à ce que notre village ait un véritable air de fête en cette fin d'année.

Merci à vous tous.

P. Girault

MAISONS FLEURIES

Monsieur Patrick Septiers, Président du Département de Seine-et-Marne et Jérôme Guyard, Délégué du Président en charge de l'Attractivité territoriale et du Tourisme ont procédé à la remise des prix du 59^{ème} Concours des Villes et Villages Fleuris à Blandy-les-Tours.

Le Département a souhaité modifier l'organisation du concours, en retenant cette année uniquement 3 communes qui seront présentées au jury régional pour l'obtention d'une éventuelle « Première fleur » en 2019 ; La Grande Paroisse, Choisy-en-Brie et Montmachoux ainsi que 5 particuliers sur les 10 qui avaient été présélectionnés par le jury départemental.

Nous remercions nos concitoyens qui étaient inscrits pour leur fleurissement, M. et Mme Quinot, Mme Santerre, M. et Mme Gouribon, M. et Mme Coelho, M. et Mme Aubouin, M. et Mme Godron, M. et Mme Clérin, M. et Mme Auger, M. et Mme Grandrue ainsi que Mme Roufosse.

D. Vo Van

EXPOSITIONS

Après les tableaux de Mérona et d'Amaud Bretzner c'est Bruno Feitussi, dont nous présentons ci-dessous l'une de ses œuvres qui ont exposé depuis juin 2018 sur les murs de notre salle du conseil. D'autres peintres, tout aussi talentueux vont se relayer tout au long de l'année 2019 mais, pour l'instant, il ne nous est pas possible de vous donner un calendrier précis, dans la mesure où ces artistes doivent respecter leurs engagements pour d'autres expositions que ce soit en France ou à l'étranger.



CONCOURS PHOTOS DES VILLES ET VILLAGES DE CARACTERE 2018

Parmi les 25 villages de caractère, Donnemarie-Dontilly a participé au concours photos organisé par Seine-et-Marne Attractivité du 1^{er} mai au 31 juillet.

Le jury s'est réuni pour départager les lauréats et sélectionner les photographies selon des critères esthétiques, artistiques et techniques,

14 photos ont été retenues et 5 premiers prix attribués : week-end en chambre d'hôtes de Charme, 2 entrées au Parc Disneyland, 2 entrées au parc des Félines, 2 entrées à Vaux-le-Vicomte aux chandelles et 2 entrées au Musée de la Grande Guerre à Meaux.

La remise de prix sera connue en février probablement dans le hall du Conseil Départemental à Melun.

D. Vo Van

UNE ANNÉE S'ACHÈVE...

Tous les voyants étaient au vert, cette année, pour les services liés à l'Enfance et à la Jeunesse avec une équipe d'animateurs au top et des effectifs conséquents.

Nos enfants ont été accueillis tout au long de la période au sein des diverses structures, accueil périscolaire, ALSH des mercredis et des vacances scolaires...) avec les traditionnels séjours et activités qui se sont parfaitement déroulés.

Dans le cadre de l'action envers nos ados, c'est avec succès que la commission a proposé deux sorties en septembre au Jumping Forest de Laval-en-Brie. Nos jeunes ont pu s'adonner à de l'accrobranche et au laser game.

Cela nous encourage à réfléchir à d'autres propositions pour 2019.

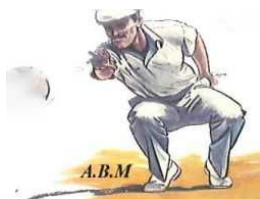
Nous remercions tous les personnels pour leur investissement auprès des enfants.

Une pensée spéciale et tous nos vœux de réussite à Elodie Mottay, notre directrice ALSH, qui a choisi de continuer sa carrière sous les cieux de sa chère Normandie.

Je remercie également les parents d'élèves pour les actions menées dans ce domaine et les membres de la commission pour leur investissement et leur disponibilité.

J. - C. Borzucki





Suite des concours de la saison (été)

Le samedi 8 septembre, les joueurs de l'Amicale Bouliste du Montois se sont déplacés à ASCOUX (45) pour le match retour, il y avait 23 joueurs qui ont effectué ce déplacement. Après un repas avec les dirigeants et joueurs d'ASCOUX, le moment était venu de la rencontre sur quatre parties qui a vu l'équipe composée de FIDEL et PASCAL de l'A.B.M., s'imposer. Etant déjà vainqueur au match aller, l'A.B.M. remporte le challenge mis en jeu. Un pot de l'amitié a clôturé cette journée.

Le 15 septembre, 3^{ème} concours ouvert à tous, 27 équipes se sont disputées la victoire jusqu'au partage des gains en finale entre, d'un côté JEAN-MICHEL et DAMIEN, et de l'autre FRANCK et YVES.

Le 23 septembre concours en tête à tête, 34 participants, victoire de GOFFINET Pascal devant COQUILLAT Alain, 3^{ème} MATHIEU Jean-Antoine. À noter que ce concours initialement prévu sur six parties a été réduit à trois parties à cause de la pluie incessante.

Le 7 octobre, concours en triplette formée, 45 joueurs, victoire de CHATILLON Martine/GARNIER Gilles/LESSEUR Nicolas devant ROBINOT Dany/MAIRE Michel/CHENEVIÈRE Guy, 3^{ème} FOULQUIER Sandra/FOULQUIER Jean Louis/DUBOIS Fabrice.

Le 21 octobre, concours à la mêlée tournante, 37 joueurs, victoire de MASSON Stéphane devant ROBINOT Dany, troisième CHENEVIÈRE Cathy.

Le 27 octobre, coupe du président disputée à la mêlée tournante, 33 joueurs, victoire de CHENEVIÈRE Guy devant DIAZ Victor, troisième DIAZ Stéphane. À noter que très sportivement, le président a donné sa coupe au deuxième.

Mme RENARD Anne-Gaëlle remporte la coupe destinée aux dames.

Le 17 novembre, repas de fin d'année au

restaurant L'ESCALE à JUTIGNY sur le thème des années 80. 27 personnes étaient présentes, nous avons passé une très agréable soirée.

Le vendredi 23 novembre, nous avons effectué l'assemblée générale, suite à la démission de M. PELLETIER Fabrice, un nouveau bureau a été constitué.

Voici sa composition, CHENEVIÈRE Guy président ; CARRASCO Fidel, secrétaire ; GOBINOT Jean-Luc, trésorier ; membres COQUILLAT Alain et NOPPE Gérard.

Un premier concours d'hiver a eu lieu le dimanche 16 décembre qui a réuni 36 joueurs. La victoire est revenue à MATHIEU Franck/MATHIEU Jean-Antoine devant ROBINOT Dany/CHENEVIÈRE Guy, 3^{ème} DIAZ Stéphane/DIAZ Victor.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter le mardi, jeudi et dimanche après-midi sur le terrain de boules, ou alors par téléphone au 06.71.88.25.97.

G. Cheneviere



L'Échiquier du Montois

L'Échiquier du Montois a repris ses activités depuis septembre dernier.

Une page facebook est à votre disposition : @echiquierdumontois

- Il n'est pas trop tard pour vous inscrire ou simplement nous rendre visite.
- Notre club est ouvert tous les mardis (hors vacances scolaires) de 18 à 19 h au foyer communal de Donnemarie-Dontilly situé 9 rue de l'Église.
- Nous aurons toujours plaisir à vous y accueillir.

Pour tout contact

echiquierdumontois@yahoo.com
06.17.05.09.83

Diabs du Montois

Les diabs vous proposent :

Une soirée animée « Mardi-Gras »

le 2 mars

Renseignements et réservations au
01.60.67.39.06/06.67.90.89.04

CROIX ROUGE

Comme chaque année fin juillet dernier, la Croix Rouge a organisé une journée à Trouville pour les bénéficiaires (adultes et enfants).

Une quarantaine de personnes ont été prises en charge pour le transport et le repas de midi. Le très beau temps était au rendez-vous ce qui a permis à ces familles de bénéficier pleinement de la mer.

La Croix Rouge a repris ses activités le 31 août avec la distribution alimentaire pour les bénéficiaires (qui a lieu un vendredi sur deux).

Nous vous rappelons que le vestiaire est ouvert à toute la population, tous les mercredis et vendredis de 14 h à 16 h (pendant les périodes scolaires).

Cette année, la collecte alimentaire a eu lieu les 30 novembre, 1^{er} et 2 décembre et nous vous remercions pour votre participation. Si vous n'avez pu être présent ce week-end, vous pouvez aussi nous aider, en envoyant un don à la Croix Rouge (33 rue des Fossés à Donnemarie), pour lequel un reçu fiscal vous sera adressé.

Vous avez un peu de temps libre, venez nous aider à grossir nos rangs de bénévoles (contacter Olivier Lamy, président, au 06.46.68.42.02).

D'avance, merci de votre aide et de votre générosité.

Bureau de l'Unité locale

Foyer rural

Date de la prochaine Brocante : **le dimanche 1^{er} septembre 2019.**

Cette manifestation occupera les places et rues suivantes :

- Rue des Ecoles
- Avenue du Ralloy (de la rue Bellagué à la Glacière)
- Rue Raymond Bellagué
- Rue Marie Chaubard
- Rue du Four
- Rue Bernard Duplessis
- Place du Marché
- Place des Jeux (de la poste à la rue Cassin)
- Rue René Cassin
- Rue Jean de Brion
- Boulevard de l'Auxence.

Les habitants et commerçants résidant dans des rues où a lieu la brocante et souhaitant exposer devant chez eux devront s'inscrire obligatoirement du 3 juin au 4 juillet 2019.

Ensuite, les emplacements seront attribués aux premiers inscrits.

Les autres inscriptions se feront à partir du 24 juillet 2019.

Date limite d'inscription à la brocante : mercredi 28 août 2019.

Le Foyer Rural sera fermé durant les vacances, du 4 juillet au 23 juillet 2019.

Nous vous rappelons que les inscriptions sont faites obligatoirement au Foyer Rural, aux heures d'ouverture avec paiement obligatoire à la réservation. N'oubliez pas de vous munir d'une pièce d'identité.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez télécharger un bulletin d'inscription ainsi que consulter le règlement de la brocante sur notre site internet.

Tarifs brocante

Habitants de la Commune : 3 € le mètre
Extérieurs à la Commune : 4 € le mètre

Pour nous contacter

Foyer Rural 1^{er} étage de la Mairie
Tél. : 07 82 95 50 13

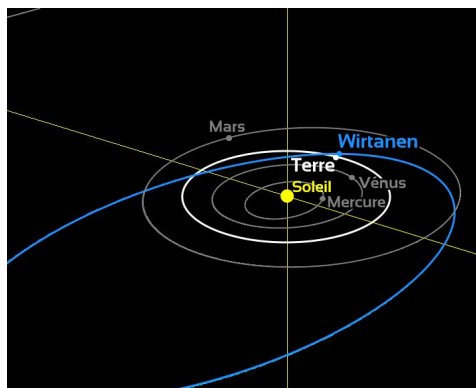
Heures ouverture

lundi et samedi : 8 h 30 - 12 h
mercredi : 13 h 30 - 18 h 30
Email : foyerrural77520@gmail.com
Site internet: www.foyerrural77520.fr

Le Bureau

Astro Bassée Montois

La fin d'année 2018 nous aura offert un joli spectacle en nous permettant d'observer la comète **Wirtanen**.



Cette année, sera particulièrement marquée par « **le cinquantenaire de l'homme sur la Lune** »

C'est à l'occasion de cet événement que vous aurez la possibilité de venir nous retrouver le **13 juillet 2019** sur notre site afin d'y effectuer de belles observations.

Pour ne pas déroger à nos habitudes, nous organiserons « **Les Nuits des Étoiles** » prévues les **2 et 3 août 2019**. Ce rendez-vous annuel remporte un réel succès d'année en année. C'est toujours un plaisir de pouvoir vous rencontrer afin d'échanger avec vous sur le thème de l'astronomie.

Nous effectuons nos observations sur notre site situé sur l'ancienne plate-forme pétrolière, en haut de la vieille route de Mons-en-Montois. Nous nous retrouvons

chaque samedi soir à 20 h selon les conditions climatiques pour permettre d'observer dans de bonnes conditions.

Les membres de l'association Astro Bassée Montois vous souhaitent une excellente année 2019, tout en espérant que celle-ci soit fructueuse en événements astronomiques.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous retrouver sur notre site internet : abm.ttak.ovh, nous adresser un mail à abm.asso.fr@gmail.com ou encore, nous contacter au 06.16.49.75.09.

Bon ciel à tous.

L'Equipe Astro Bassée Montois



Les nouveautés 2018-2019 de l'EMMB

C'était une belle rentrée pour l'école de musique qui cette année a mis à l'honneur les pratiques collectives.

Atelier groupe, multiclavier, Top Voice, ensemble vocal, batucada, batuc'ado, éveil musical ou présolfège... Un large choix d'activités musicales qui offre de multiples occasions de jouer/chanter ensemble, adultes ou enfants, avec ou sans formation musicale.

Les cours individuels de piano, guitare classique ou électrique, flûte à bec ou traversière, batterie et percussions, saxophone, trompette ou trombone, violon... sont également accessibles dès l'entrée à l'école primaire, accompagnés de cours de solfège.

Les tarifs d'inscription ont été simplifiés :
Cours individuels : 200 € par trimestre (comprenant la formation musicale et les ateliers) ;

Pratiques collectives (multiclavier, groupe, Top Voice) : 60 € par trimestre ;

Formation musicale, éveil musical ou pré-solfège : 50 € par trimestre ;

Ensemble vocal « Des Contrasté*e*s » : 25 € par trimestre ;

Batucada Sambadaboum ou Batuc'ado : 15 € par trimestre.



Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

Ne manquez pas nos prochains rendez-vous :

- Samedi 30 et dimanche 31 mars : week-end audition de l'école de musique
- Samedi 13 avril : participation de la batucada au carnaval de Donnemarie
- Samedi 11 mai : participation de la batucada au carnaval de Nangis
- Vendredi 21 juin : fête de la musique de Donnemarie
- Dimanche 30 juin : participation de l'ensemble vocal des Contrasté*e*s aux Voix sur berges, Paris.

Pour tout renseignement complémentaire (tarifs, lieux, horaires...), n'hésitez pas à nous contacter :

ecolemusiquemb@gmail.com

06 52 16 54 27.

www.ecolemusique-montoisbassee.fr

Les Pâtissons du Montois

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) de Donnemarie-Dontilly, les Pâtissons du Montois, est plus que jamais engagée pour permettre à ses adhérents de manger mieux, de manière plus responsable en se fournissant plus près de chez soi.

La nouvelle saison 2019-2020 approche. En adhérant à l'association, vous aurez la possibilité d'accéder aux contrats proposés par nos différents producteurs. Ainsi dans votre panier, cette année, vous pourrez glisser :

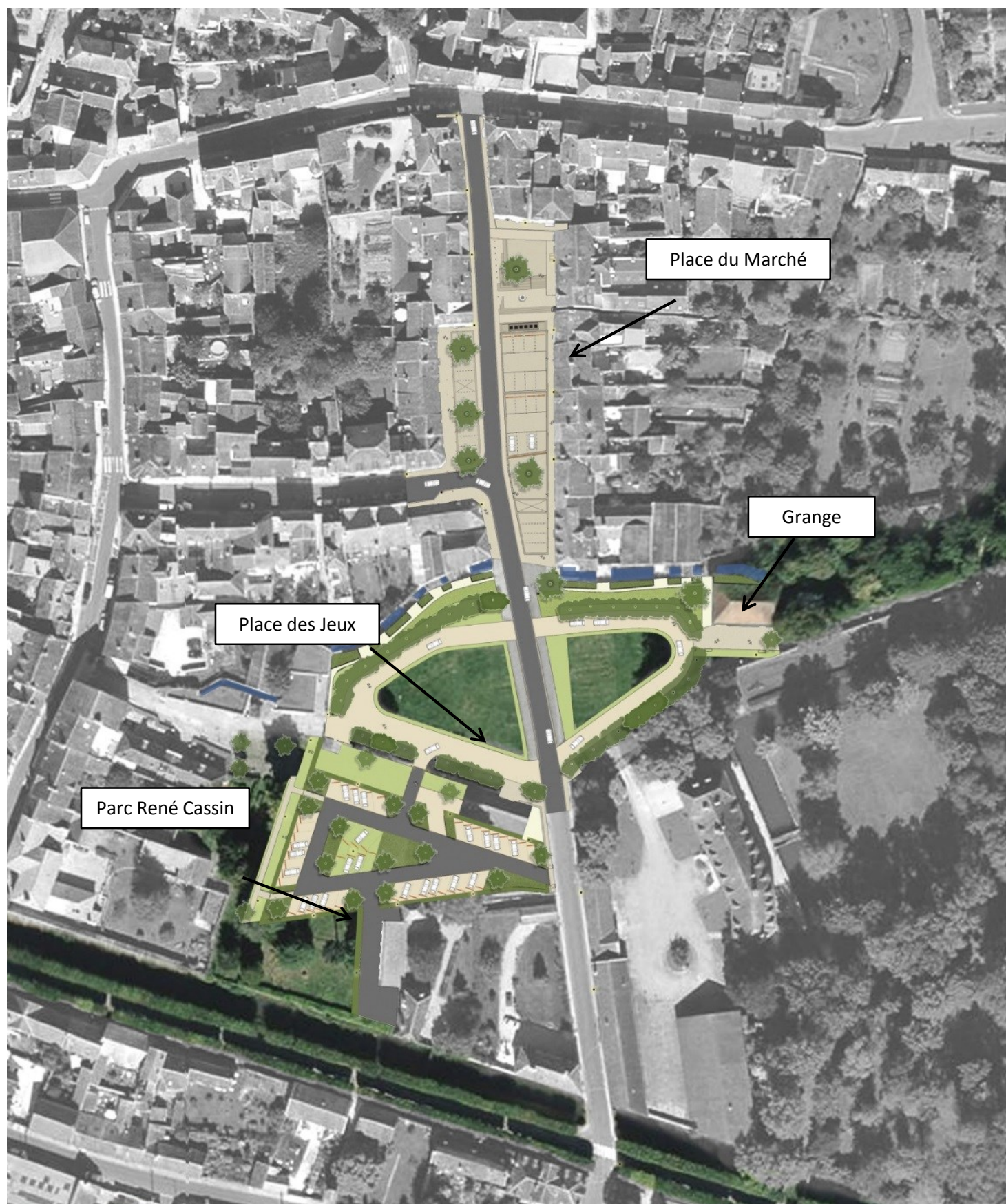
- des légumes,
- de la farine,
- du pain de la ferme du Chaillois de Thénisy,
- des oeufs,
- des poulets,
- du fromage de chèvre de la ferme de Toussacq,
- du miel et des plantes aromatiques de la Ruche des Sens (Saint-Aubin-sur-Yonne)

Pour plus d'informations sur chacun de ces contrats, contactez-nous par mail à l'adresse info@lespatissonsdumontois.fr ou par téléphone au 06.62.77.95.51.

Retrouvez toute notre actualité sur notre site www.lespatissonsdumontois.fr et sur FaceBook, **lesPâtissonsDuMontois**



Aménagement des places des Jeux et du Marché, du Parc René Cassin et de la Grange



Dans le cadre de l'aménagement du centre bourg, les grands travaux se poursuivent :

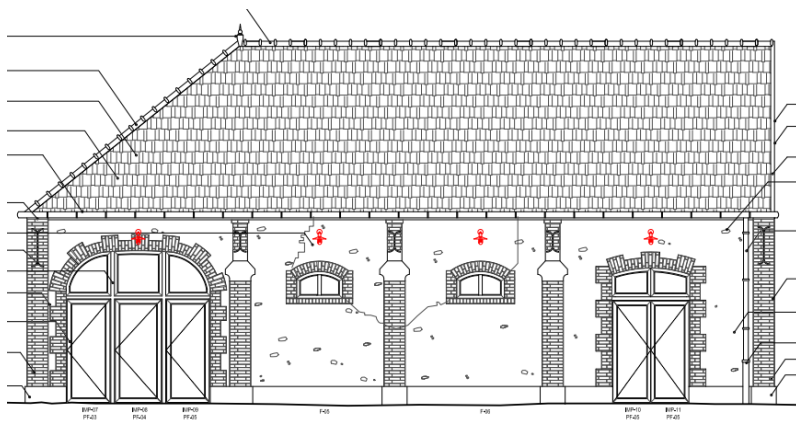
Le parc Cassin offre désormais 45 places de stationnement dont deux PMR. L'entrée s'effectue Place des Jeux pour une sortie rue Jean de Brion.



L'aménagement des Places des Jeux et du Marché, avec la création d'un espace plus accueillant conciliant piétons, stationnements et circulation.



La restauration de la grange, Place des Jeux, en salle multi-activités suit son cours. Cette ancienne distillerie permettra d'accueillir de nouvelles animations, expositions, marchés du terroir...



RÉNOVATION DE LA HALLE avec mise aux normes électriques



CHŒUR du MONTAIS et du PROVINOIS

En 2019, le Chœur a 50 ans !

2018 : pour les 59 membres du Chœur, une année riche en aventures musicales, sur un programme concocté par Elodie Faas notre Présidente et notre chef Fabrice Sansonetti, aussi dense que gratifiant pour tous par la difficulté des œuvres.

Depuis Purcell écouté à la Philharmonie et le concert multi-chorales pour l'association Rétina, jusqu'au concert d'automne à Provins, consacré à un florilège de cantates de J-S. Bach, qui nous a valu les compliments des musiciens recrutés par Fabrice, et aux concerts de fin d'année, les émotions partagées n'ont pas manqué : concert de printemps, séjour de jumelage choral et touristique en mai chez nos amis allemands de Waldenbuch, participations aux grandioses « Lumières de la Paix » à Melun en septembre, à la cérémonie du centenaire du 11 novembre à Provins, concerts à Gravon, Faye-les-Nemours, Rampillon, Chalmaison, Villenauxe-la-Petite. Plus festifs, nos concerts donnés pour les Médiévales de Provins, la Fête de la Musique et la Fête des Patrimoines de Pays en juin à Donnemarie-Dontilly ont offert un programme renouvelé. Nous avons interprété des Noëls du Monde à Souppes, Provins (crèche vivante), à l'Ehpad de Villéniard, à N-D de Donnemarie (*) et aussi au Clos-Fleuri en hommage à nos anciens et en particulier à notre Présidente d'honneur Mme Marcelle Touchais.

Merci à notre pianiste-répétitrice Colette Caurier, qui a coaché nombre d'entre nous, en plus des répétitions de groupe du mercredi avec Fabrice. Merci aussi à Didier Tingaud, qui numérise et sonorise les pupitres de chaque partition, nous faisant gagner un temps précieux pour s'entraîner à la maison.

Le programme 2019 est déjà bien ébauché et devrait être finalisé lors de notre AG de janvier. Sont prévus, entre autres :

- une sortie musicale à Paris ou Boulogne pour écouter des professionnels interpréter ces fameuses cantates de Bach chantées en 2018 (Passion selon Saint-Jean, et Saint-Matthieu).
- en novembre, avec nos amis bretons et allemands invités pour cet événement majeur, **nous fêterons les 50 ans de notre chœur**. Avec eux, deux grands concerts sont pensés avec un souhait franc pour qu'ils se déroulent à Donnemarie-Dontilly et à Provins.

- nous devrions aider le démarrage d'une chorale de jeunes au lycée de Montereau, avec l'aide de leurs professeurs.

Et comme chaque année, les incontournables : Médiévales de Provins, Fête des patrimoines de pays à Donnemarie avec l'ACréDéPô, fête de la musique, stage d'été et son concert, concert d'automne, concerts de Noël, crèche vivante et... tout ce qui viendra, car nous aimons aussi l'imprévu, dans la mesure du possible !

Le matériel vieillissant sera renouvelé : une nouvelle bannière est à l'étude chez nos artistes ; notre chef Fabrice choisira un nouveau piano.

De nouvelles recrues sont venues s'initier et nous renforcer. Tout amateur de chant choral peut nous rejoindre sans crainte : Colette et les anciens sont là pour aider au début. Après une période d'accoutumance, courte et conviviale, l'assurance vient, le plaisir augmente, intime et partagé à la fois. Et enfin arrive le concert, avec ce frisson rare de réussir à placer sa voix dans une harmonie globale et généreuse, offerte à ceux qui sont venus partager avec nous un moment de bonheur musical.

Nous répétons le mercredi soir à Provins ou Donnemarie, en alternance, hors congés scolaires.

Contact : Françoise Briot (secrétaire), tél : 01.64.00.51.61.

(*) à ré-écouter (merci Alain Métayer) par le lien :

<https://basseemontois.surmonterritoire.fr/concert-traditionnel-de-noel-a-donnemarie-dontilly>

F. Plassat



Concert de Noël au Clos Fleuri le 22 décembre

Société d'Histoire et d'Archéologie de l'arrondissement de Provins

Rappelons que la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Provins fondée le 15 décembre 1892 est reconnue d'utilité publique par décret en date du 18 janvier 1925. Outre le bureau et les administrateurs comme toute association, la SHAAP était ouverte aux anciens cantons de Seine-et-Marne. Chacun d'eux était représenté par un ou plusieurs délégués cantonaux. Avec le regroupement des cantons, on se retrouve mieux sous forme plus générale de délégué territorial. Bien que les territoires ne soient pas formellement définis, il se trouve que le nôtre est plutôt la nouvelle Communauté de communes du Bassée-Montois, deux délégués sur Montereau, un sur Provins et ses Communes alentours et Rozay-en Brie.



Rappelons enfin que l'ACréDéPô est parrainée par la SHAAP, et de ce fait chacun de ses membres peut bénéficier des avantages au même titre que les sociétaires de la SHAAP, par exemple la gratuité de l'entrée du Musée du Provinois (l'actuelle Maison Romane), l'accès à la bibliothèque des Fonds Anciens de Provins villa Garnier, voire même participer à des sorties, à des conférences et des ateliers.

Lors du précédent lien (n°117), nous ne connaissions pas l'agenda de la SHAAP pour 2019 en voici les principaux renseignements :

Les ateliers

contacter les responsables :

Archives notariales : Claude Guérin

claudiguer@aol.com ,

Patrimoine rural : Martine Thriot

thriotmartine@free.fr

Patrimoine industriel : Christian Ozel

chozel@laposte.net .

Le site : www.shaap-provins.fr

Contact Alain Thriot-Thoret délégué territorial tél. 06 86 28 12 36

A. Cré. Dé. Pô.

ASSOCIATION POUR LA CRÉATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE CULTUREL DU BASSÉE-MONTOIS

La Clôture des réponses aux appels d'offres lancés aux Architectes des Bâtiments de France (ABF) a eu lieu le 30 novembre.

Depuis, le Président et les Vice-présidents de la Communauté de Communes du Bassée-Montois ont procédé à l'ouverture des plis, afin de choisir l'« ABF : Maître d'œuvre » de la première tranche de mise en sécurité de l'ancienne église de la Butte St Pierre, le futur Pôle Culturel du Bassée-Montois.

Cet ABF doit nous assurer principalement la restauration de la toiture y compris la charpente du collatéral nord, la flèche du clocher-porche (mise hors eau pluviale) et la fermeture provisoire des ouvrants par des panneaux de plexiglas (mise hors air).

L'ACréDéPô, missionnée par nos édiles communautaires en réunion du Conseil communautaire, le 1^{er} décembre 2015, pourra alors piloter une souscription pour participer au financement de la restauration des vitraux anciens et la création de nouveaux (simples vitraux en forme de losanges remplaçant les fermetures provisoires en plexiglas).

La lourde machine administrative est en marche, souhaitons qu'elle ne s'arrête pas en cours de route et profitons-en pour remercier nos élus pour qui, il aura fallu presque dix ans pour en arriver là.

Ces activités de reconversion-restauration de 2019 de la Butte Saint-Pierre, n'exclueront pas celles menées chaque année par l'ACréDéPô à savoir :

- la Fête Historique de Pays, le dimanche 23 juin qui se tiendra cette fois encore parc René Cassin (fraîchement rénové) lors des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins, sur le même thème : « Naturellement Durable ».
- Les visites guidées des Journées Européennes de Pays samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019.

Contacts ACréDéPô :
Alain Thiriot-Thoret 06 86 28 12 36
Site : www.acredepo.fr et sur Facebook



Vue du collatéral nord après la tempête de janvier 2018



Sous la neige le 22 janvier

Conseil Municipal du 18 octobre

Présents ou représentés : MM. ROSSIERE-ROLLIN, M. GRISETTO excusé et représenté par Mme MONPOIX, Mme MONPOIX, M. GIRAULT, Mme VO VAN, M. BORZUCKI, Mme CHEVILLARD, M. PASCUAL MARTIN, Mme BOUGEANT, MM. POTEAU, BEAUSSART, Mmes MULLIEZ, MOULET, LETERRIER, MM. ARLAIS, MENEZ, Mme JOLIN excusée et représentée par M. ARLAIS.

Absents : M. DESANTIGNY, Mmes ESPOSITO, LAFOSSE, MM. LEBAS, ONDOA BELINGA, Mmes MINASSIAN.

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSÉE-MONTOIS

Délibération prenant acte du débat sur le PADD

Le Conseil Municipal **prend acte** que le débat organisé en son sein sur le projet d'aménagement et de développement durables du plan local d'urbanisme intercommunal a eu lieu conformément aux dispositions du code de l'urbanisme.

Le PADD définit les grands choix stratégiques pour l'aménagement du territoire à l'horizon 2030 autour des quatre axes suivants :

AXE 1 : Conserver la dynamique démographique du territoire en réorientant son armature urbaine

AXE 2 : Engager la diversification de l'économie locale en lien avec les atouts et les ressources du territoire

AXE 3 : Maintenir la qualité du cadre de vie, développer les services et préserver le patrimoine bâti du territoire

AXE 4 : Préserver les paysages, l'environnement et aménager un territoire résilient et durable face aux effets du réchauffement climatique.

CONVENTION FINANCIÈRE RELATIVE AU CONTRAT DE RURALITÉ ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ET LA COMMUNE

Monsieur le Maire est autorisé à signer la convention financière annuelle avec la Communauté de Communes Bassée-Montois relative au contrat de ruralité pour l'aménagement d'une maison de santé (transformation de la halte-garderie en maison de santé comprenant 4 cabinets médicaux, une salle d'accueil et d'attente) et la mise aux normes et la réfection de la halle (reprise de la

couverture/charpente pour une mise hors eau, restauration de la façade avec scellement des pierres en grès manquantes, mise aux normes électriques).

SCHÉMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes Bassée-Montois est autorisée à réaliser pour son compte et sur son périmètre administratif, l'étude de Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable, compte tenu de son importance dans la structuration du futur service d'eau intercommunal, mais sans compteur de sectorisation supplémentaire. Cette étude est financée en intégralité par la Communauté de Communes qui bénéficie de l'attribution de subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil Départemental.

APPROBATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ 2017 DU SPANC DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BASSÉE-MONTOIS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a approuvé le rapport 2017 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes Bassée-Montois. Il établit que sur 23 527 habitants présents sur le territoire communautaire, 7 977 disposent d'une installation d'assainissement non collectif. Compte tenu de la non-mise en œuvre de l'entretien, du traitement des matières de vidange et du contrôle du bon fonctionnement des systèmes, l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est de 1200/140. Le nombre des installations diagnostiquées a atteint 3 673 fin 2017 et le taux de conformité 38 % (il était de 37.6 % pour 2016, 36.7 % pour 2015, 35.4 % pour 2014 et 34.6 % pour 2013).

INDEMNITÉ D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITÉ (IAT)

Le Conseil Municipal, **DECIDE** à l'unanimité, de modifier sa délibération du 31 mars 2016 concernant l'indemnité d'administration et de technicité aux agents relevant du cadre d'emploi suivant :

Filière	Grade	Montant moyen référence	Coefficient multiplicateur
POLICE	Garde-Champêtre Chef Principal	478.95	8

CRÉATION DE 4 EMPLOIS D'ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2ÈME CLASSE

Le Conseil Municipal a décidé la création de trois emplois d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps complet et d'un emploi d'Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe à temps incomplet (19 h hebdomadaire), compte tenu du tableau d'avancement de grade pour 2018.

RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ – AGENT DE SURVEILLANCE DE LA VOIE PUBLIQUE

Le Conseil Municipal décide de créer le poste et demande à Monsieur le Maire de recruter un agent contractuel de surveillance de la voie publique lors d'un accroissement d'activité (manifestations festives, culturelles, sportives...), à partir du 2 novembre 2018 pour une période d'un an, renouvelable 2 fois.

PROPOSITION LISTE DE LA COMMISSION DE CONTROLE

A compter du 1^{er} janvier 2019, les commissions administratives pour les listes électorales sont supprimées et remplacées par des commissions de contrôle constituées, dans les communes de + 1 000 habitants, dans lesquelles plusieurs listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, de cinq conseillers municipaux et dans le cas de Donnemarie-Dontilly :

- Trois conseillers appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges,

- Deux conseillers appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges.

Les conseillers municipaux doivent être pris dans l'ordre du tableau, parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission. Le Maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur les listes électorales ne peuvent y siéger. Monsieur le Maire propose à Monsieur le Préfet la liste des conseillers municipaux suivants :

- Monsieur PASCUAL-MARTIN Thierry
- Madame BOUGEANT Jocelyne
- Monsieur POTEAU Rodolphe
- Monsieur ARLAIS Michel
- Monsieur MENEZ Patrick

Le Conseil Municipal prend acte de la liste proposée.

AVENANT N° 1 À LA CONVENTION POUR LA TÉLÉTRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ OU À UNE OBLIGATION DE TRANSMISSION AU REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 771592012/08/05 du 20 décembre 2012 autorisant Monsieur le Maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Préfecture de Seine-et-Marne.

Le Conseil Municipal décide également la transmission électronique des actes de commande publique : contrats de concession, conventions et pièces relatives aux marchés publics et aux accords-cadres.

GARANTIE PRÊT POUR TROIS MOULINS HABITAT

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que TROIS MOULINS HABITAT SA a sollicité de la Caisse des Dépôts et Consignations, qui a accepté, le réaménagement d'un emprunt initialement garanti par la Commune.

Considérant que les conditions budgétaires sont satisfaisantes, le Conseil Municipal réitère sa garantie pour le remboursement de chaque Ligne du Prêt Réaménagée, initialement contractée par Trois Moulins Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DU RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal impose aux vendeurs de biens immobiliers ou propriétaires la présentation d'un certificat de conformité du raccordement au réseau d'assainissement, établi par la Société Fermière dont la délégation de service public est en cours, pour toutes les habitations mises en vente concernées par l'assainissement collectif.

AVENANTS AUX CONTRATS DE DÉLÉGATION DU SERVICE EAU ET DU SERVICE ASSAINISSEMENT CONCERNANT LA TVA SUR LES SURTAXES COMMUNALES

Le Conseil Municipal demande que le versement des surtaxes communales par les Fermiers comprenne la TVA au taux normal afin que la commune puisse la reverser aux Services Fiscaux. Le Maire est autorisé à signer les avenants aux contrats de délégation.

GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉNERGIES, DE FOURNITURES, DE SERVICES ASSOCIÉS

Le Conseil municipal autorise l'adhésion de la commune au groupement d'achat d'énergie et services associés avec le Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne.

Le programme présenté dans l'acte constitutif du groupement de commande est approuvé.

ADHÉSION DES COMMUNES DE BAGNEAUX-SUR-LOING, LÉSIGNY, CROISSY-BEAUBOURG ET VILLENÖY

Le Conseil municipal approuve l'adhésion des communes de Bagneaux-sur-Loing, Lésigny, Croissy-Beaubourg et Villenoy au Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne.

REDEVANCE POUR OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL POUR LES TRAVAUX SUR LES OUVRAGES D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ

Le Conseil Municipal a fixé la redevance due, chaque année, pour l'occupation du domaine public pour les ouvrages de réseaux publics de transport et de distribution d'énergie électrique et de gaz à la limite du plafond, selon le nombre d'habitants. Les plafonds des redevances évoluent au 1^{er} janvier de chaque année, proportionnellement à l'évolution de l'index ingénierie.

LIGNE RÉGULIÈRE BESCHERELLES- DONNEMARIE – ANNÉES SCOLAIRES 2017/2018 ET 2018/2019 – TRANSPORT DES ÉLÈVES SE RENDANT AU COLLÈGE DU MONTÖIS

Considérant que les élèves, domiciliés au hameau de Bescherelles ou prenant le bus aux 2 arrêts dans la commune, se rendant au Collège empruntent une ligne scolaire Meigneux – Donnemarie-Dontilly – Collège,

Considérant que ces élèves ont bénéficié de la Carte Imagine'R toutes zones pour les scolaires et les étudiants, moyennant une charge résiduelle de 92.00 € + frais de dossier 8.00 € (à la charge des parents) pour les années 2017-2018 et 2018-2019,

Le Conseil Municipal décide de :

⇒ prendre en charge pour ces élèves, au titre de l'année 2017-2018 et de l'année 2018-2019, la somme de **92.00 €** par carte de transport Imagine'R (la somme de 8 € restant à la charge des familles pour frais de dossier) à régler à PROCARS.

⇒ fixer la participation restant due par les familles à 50 % soit **46.00 €** par carte, payable en une seule fois à réception de l'avis des sommes à payer, pour les années scolaires 2017-2018 et 2018-2019.

TARIFS SOIRÉES JEUNES

Les Commissions Animation et Jeunesse ont prévu d'organiser des soirées Jeunes chaque année, encadrées par les membres des commissions ou le personnel communal.

Le Conseil Municipal fixe le tarif à **10 €** par soirée et par jeune.

TARIFS REPAS DES ANCIENS

Fixation des tarifs du repas des Anciens ainsi :

- **40 €** pour les conjoints n'ayant pas l'âge de 65 ans,
- **20 €** pour les membres du Conseil Municipal, du CCAS et leurs conjoints.

ACHAT MAQUETTE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Monsieur le Maire rappelle que lors d'une précédente réunion, Monsieur GIRARD Jacques, ancien élève de l'école élémentaire, avait proposé au Conseil Municipal l'achat d'une maquette de l'école, pour le prix de 1 500 €.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la décision de Monsieur GIRARD de revoir à la baisse sa proposition initiale pour la ramener à 1 000 €.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition de la maquette de l'école élémentaire réalisée par Monsieur GIRARD Jacques pour le prix de 1 000 €.

ACHAT TABLEAUX OU AUTRES ŒUVRES D'ART

La salle de réunion de la mairie accueille, depuis cet été, des tableaux, œuvres d'artistes de la commune ou de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal est favorable à la proposition de Monsieur le Maire afin que la commune achète chaque année des œuvres d'art d'artistes locaux pour un montant maximum de 1 000 €, afin d'enrichir le patrimoine de la commune.

Conseil Municipal du 22 novembre

Présents ou représentés : MM. ROSSIERE-ROLLIN, Mme MONPOIX, M. GIRAULT, Mme VO VAN, M. BORZUCKI, Mme CHEVILLARD, M. PASCUAL MARTIN, Mme BOUGEANT, MM. POTEAU, BEAUSSART, Mmes MULLIEZ, MOULET, LETERRIER, MM. ARLAIS, MENEZ, Mme JOLIN.

Absents : MM. GRISETTO, DESANTIGNY, Mmes ESPOSITO, LAFOSSE, MM. LEBAS, ONDOA BELINGA, Mmes MINASSIAN.

DÉMISSION DE MONSIEUR GRISETTO DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Madame la Préfète a accepté la démission de Monsieur GRISETTO Michel de ses fonctions d'adjoint au maire, pour convenances personnelles, et a noté qu'il conservait son mandat de conseiller municipal.

Monsieur le Maire propose au conseil de conserver les 6 postes d'adjoints compte tenu des dossiers en cours puis de procéder à l'élection d'un nouvel adjoint.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, le maintien à 6 postes le nombre d'adjoints au maire.

ÉLECTION D'UN NOUVEL ADJOINT AU MAIRE SUITE À UNE DÉMISSION

Le Conseil Municipal,

Article 1 : DECIDE que l'adjoint à désigner occupera le dernier rang du tableau des adjoints. Les adjoints situés après l'adjoint démissionnaire dans l'ordre du tableau remontent alors d'un cran.

Article 2 : PROCEDE à la désignation d'un adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue :

Est candidate : Mme LETERRIER Carine
Nombre de votants : 16

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 16
Nombre de bulletins blancs et nuls : 1
Nombre de suffrages exprimés : 15
Majorité absolue : 8

Madame LETERRIER Carine, ayant obtenu 15 voix, est désignée en qualité de 6ème adjoint au maire.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SDESM (SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE)

Vu la décision de Monsieur GRISETTO Michel et de Madame LAFOSSE Carine de ne plus être délégués au SDESM,

Le Conseil Municipal, **DESIGNE**, à bulletins secrets, pour siéger au SDESM :

Délégués titulaires : ROSSIERE-ROLLIN Serge, LETERRIER Carine
Délégué suppléant : POTEAU Rodolphe

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT DES BASSINS VERSANTS BASSÉE VOULZIE AUXENCE

Vu la décision de Monsieur GRISETTO Michel de ne plus faire partie du Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants Bassée Voulzie Auxence,

Le Conseil Municipal **DESIGNE**, à bulletins secrets, pour siéger au Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants Bassée Voulzie Auxence :

Délégué titulaire : BEAUSSART Hervé
Délégué suppléant : POTEAU Rodolphe

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES INTERCONNEXIONS EN EAU POTABLE DU BAS MONTAIS

Vu la décision de Monsieur GRISETTO Michel et de Madame LAFOSSE de ne plus faire partie du Syndicat Intercommunal des Interconnexions en Eau Potable du Bas Montois,

Le Conseil Municipal **DESIGNE**, à bulletins secrets, pour siéger au Syndicat Intercommunal des Interconnexions en Eau Potable du Bas Montois :

Délégués titulaires : ROSSIERE-ROLLIN Serge, ARLAIS Michel
Délégués suppléants : MONPOIX Ginette, MINASSIAN Fabienne

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal **PROCEDE** à l'élection de trois membres titulaires et des trois membres suppléants de la commission d'appel d'offres,

Président de la commission d'appel d'offres : M. ROSSIERE-ROLLIN Serge
Membres titulaires : MONPOIX Ginette, LETERRIER Valérie, MOULET Valérie
Membres suppléants : GRISETTO Michel, ARLAIS Michel, MENEZ Patrick

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DÉLÉGATION DE SERVICES PUBLICS

Président de la commission d'appel d'offres : M. ROSSIERE-ROLLIN
Membres titulaires : BEAUSSART Hervé, POTEAU Rodolphe, MENEZ Patrick
Membres suppléants : MONPOIX Ginette, ESPOSITO Cécile, JOLIN Jeanne

DÉSIGNATION MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LA RÉALISATION DE 5 LOGEMENTS CHEMIN DU FILOIR

Le Conseil Municipal **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché de mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux neufs d'un bâtiment de 5 logements de type T2, d'une salle de vie intergénérationnelle, de salles de réunion, de parties communes et de locaux pour l'ADMR, y compris les travaux de VRD pour un montant prévisionnel de **64 050 € HT**, avec le groupement formé par le cabinet d'architectes RL ARTECK, CAP 1G – BET spécialisé dans les Fluides et Energie et le bureau d'étude DIMOE pour la structure et connaissance des sols, sis à Bonneuil-sur-Marne.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N° 1 COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **APPROUVE** la décision modificative n° 1 de la commune :

Section de fonctionnement :

- Dépenses Chapitre 011 (charges à caractère général) : + 20 300 €
- Recettes Chapitre 74 (Dotations...) : - 20 300 €

Section d'investissement :

- Dépenses Chapitre 040 (opérations patrimoniales) : + 50 000 €
- Dépenses Chapitre 20 (Achat logiciels) + 3 100 €
- Dépenses Chapitre 21 (Immobilisations corporelles) - 3 100 €
- Recettes Chapitre 041 (Opérations patrimoniales) + 50 000 €

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE SCOLARITÉ 2017-2018 ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE L'AUXENCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir listé les dépenses et recettes **DECIDE** de prendre en :

- le coût pour l'année scolaire 2017-2018 de : 145 090.00 € = **690.90 € par élève**
210 élèves

PARTICIPATION DES COMMUNES AUX FRAIS DE SCOLARITÉ 2017-2018 ÉCOLE MATERNELLE BUTTE SAINT PIERRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après avoir listé les dépenses et recettes **DECIDE** de prendre en :

- le coût pour l'année 2017-2018 de :
152 040.06 € - 2 926.92 € = **1 343.36 €**
111 élèves

MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENT DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE

Les modifications des statuts du SDESM sont adoptées :

Portant sur deux nouvelles compétences à la carte :

1. Etude et/ou maîtrise d'ouvrage et/ou travaux et /ou exploitation pour :

- Réseau de chaleur et de froid
- Installation de central de production d'énergie d'origine renouvelable et/ou de récupération
- Infrastructures de recharge pour véhicules électriques

2. Installation des infrastructures nécessaires à la vidéoprotection (cette compétence ne pourra être exercée que sous réserve d'une demande d'autorisation d'installation d'un système de vidéoprotection auprès de la Préfecture et de l'obtention par le SDESM de la certification d'installateur et de vidéosurveillance (cf arrêté ministériel du 5 janvier 2011 NOR : IOCD1033809A).

RENOUVELLEMENT CONVENTION DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal **RECONDUIT** pour l'année 2018-2019 la prestation de repas livrés avec la Société « Les Petits Gastronomes ».

PARTICIPATION FINANCIERE DE 3 COMMUNES AU COMPTAGE ROUTIER ROUTE DE CHALAUTRE/BESCHERELLES/MEIGNEUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une réunion a eu lieu cet été avec des élus de Meigneux, (Madame le Maire de Gurcy s'était fait excusée) et Monsieur PHILIPPE de l'Agence Routière des Territoires de Provins afin d'essayer de trouver des solutions pour l'aménagement de la route Chalaudre/Bescherelles/Meigneux, ancienne départementale, étroite et très empruntée.

La solution de réduction de vitesse a été préconisée en premier lieu et un comptage des véhicules a été retenu, en second lieu, par les élus pour connaître le nombre véhicules/jour mais aussi les types de véhicules qui circulent sur cette voie. La pose de trois bandes de

comptage sur chaque commune a été actée.

Vu le devis présenté par la Société CDVIA pour un montant de 1 345.20 € au nom de la commune de Donnemarie-Dontilly,

La Commune de DONNEMARIE-DONTILLY règlera la totalité de la facture et demandera aux communes de Meigneux et Gurcy-le-Châtel de participer à raison d'un tiers chacune.

DEMANDE DE SUBVENTION DU COLLÈGE POUR SEJOUR SCOLAIRE

Vu la demande de M. LYSIAK et Mme NORGUET, professeurs d'EPS et SVT, sollicitant une subvention dans le cadre de l'organisation d'un voyage à Chatel en Haute-Savoie pour les 55 élèves de 5^{ème}, du 3 au 8 février 2018,

Le Conseil Municipal **ACCORDE** une subvention de **500 €** au Collège pour ce séjour après avoir pris connaissance du programme détaillé du voyage.

CHARTRE « QUALITÉ-PROPRETÉ »

Monsieur le Maire présente une « Charte Qualité-Propreté » proposée par SMETOM-GEEODE qui a pour but d'apporter une réponse à la problématique des dépôts sauvages sur le territoire de la commune. Cette charte précise les engagements de la commune, ceux du SMETOM-GEEODE, accompagnée d'une grille tarifaire. Elle est valable pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} janvier.

Considérant que les dispositions contenues dans la Charte pourraient entraîner une prolifération de dépôts sauvages et considérant que le cubage est limité à 20 m³ par an,

Le Conseil Municipal, par 14 voix contre, 1 voix pour (*Mme Monpoix*), 1 abstention (*M. Poteau*), **DECIDE** de ne pas donner suite à la charte proposée par le SMETOM-GEEODE.

NOUVELLE ACTIVITE

Madame DELEBARRE-TAPELLA Tiphaine
DENTISTE

5 Rue du Four ☎ 01.64.08.80.26

Besoin d'informations ou d'aides dans vos démarches administratives, CAF accès aux droits...

Un agent communal vous accueille sans rendez-vous

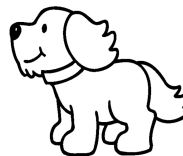
Lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h

vendredi de 14 h à 17 h

A l'Espace Social Municipal (en face la mairie)

A l'attention des propriétaires de chiens

Un peu d'esprit citoyen... ou quelques petits gestes simples pour le confort de tous !



Aidez-nous à maintenir la propreté de nos espaces publics en respectant quelques règles simples :

- tous les chiens, petits ou grands, gentils ou pas, doivent être tenus en laisse ;
- les déjections sont interdites sur tous les espaces publics. Des distributeurs de sacs plastiques sont installés sur la Place des jeux, Bld de l'Auxence, Bld d'Haussonville et sur la Butte Saint-Pierre.

Merci de respecter ces quelques usages.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi, mercredi, jeudi et samedi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h

JOURS DE COLLECTE



Ordures ménagères
les mardis

Tri sélectif
1 jeudi sur 2
Selon le calendrier



(Veuillez sortir vos bacs uniquement la veille au soir)



PENSEZ À RENTRER VOS POUBELLES !



RISQUE D'INSECURITE

RISQUE D'INSALUBRITE

Un bac à ordures ménagères en permanence sur le trottoir ou dans la rue, gache le paysage et est un risque pour tous.

Vous risquez une amende pour les contrevenants



à vos agendas



Inscriptions en mairie

Du 11 au 14 février
« Saint Valentin »
Chez les commerçants

2 mars
soirée «Mardi-Gras »

9 mars
Saint-Patrick

19 mars
Cérémonie souvenir

30 et 31 mars
Auditions de l'école de musique

7 avril
Inauguration de
l'allée des Justes

13 avril
Carnaval des écoles

14 avril
Thé dansant

20 avril
Chasse aux oeufs

22 avril
Concours de pétanque

4 mai
Cérémonie souvenir

8 mai
Cérémonie souvenir

11 mai
Bal musette

12 mai
Concours de pétanque
des commerçants

25 mai
Kermesse des écoles

25 et 26 mai
24 heures du Karaté

26 mai
Elections européennes

Retrouvez les renseignements sur le panneau lumineux,
les affiches, le site de la mairie donnemarie-dontilly.fr ainsi que sa
page facebook facebook.com/donnemariadontilly